

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Faits divers: ...

Les abonnements et les annonces sont payés à l'avance... Les annonces judiciaires et légales sont payées à l'avance...

ROUBAIX 25 JUILLET 1875.

La lutte des partis

Il ne sera plus, avant la prorogation, parlé de la dissolution immédiate; il ne sera plus question davantage de la fixation d'une date pour les élections générales.

Le gouvernement a évité de se prononcer sur cette grave question de l'époque de la dissolution: il a tenu à se réserver toute liberté d'action, afin d'être juge dans trois mois de ce qui convient le mieux aux intérêts conservateurs.

Mais si la vie politique officielle des partis se trouve momentanément suspendue, nous allons assister à une lutte très animée de ces partis sur tous les points du territoire, et c'est sur cette question que nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs et de nos amis.

Les partis ne désarment pas, a dit M. Rouher la semaine dernière; et malheureusement il formulait une vérité de fait qui est la cause de toutes les secousses, de toutes les révolutions imposées à notre pays.

Nous sommes bien loin malheureusement de cet idéal gouvernemental; car cet état que nous souhaiterions pour la France entière existe bien, mais pour chacun des quatre partis qui se disputent le pouvoir.

Nous ne voulons pas nous servir d'une expression irrespectueuse et nous ne craignons pas d'offenser les détenteurs actuels du pouvoir en disant: il n'existe pas en France de gouvernement régulier.

Or le desideratum de chacun de ces quatre partis qui vivent en état d'hostilité permanente est précisément de constituer à son profit cette régularité de gouvernement; toutes leurs forces vont donc être mises en œuvre pour triompher par la seule voie légale qui leur soit permise en ce moment, c'est-à-dire par la propagande et la lutte électorales.

Nous ne saurions nier que dans ce grand combat qui s'apprête il n'y ait un parti plus favorisé que les autres par les circonstances, par son activité, par son audace: nous voulons parler du parti radical. Lui aussi reconnaît l'impossibilité des coups de main, des ententes, veut arriver à la domination par la voie légale, c'est-à-dire par l'élection.

Où sont les éléments de résistance et de lutte des conservateurs, des monarchistes? Où sont leurs comités; quelles relations ont-ils établies de département à département? Où sont les chefs de l'armée électorale; où sont les soldats? Nous ne doutons pas de leur patriotisme, mais il ne suffit pas de sauver l'honneur en mourant dignement.

Les élections ne peuvent avoir lieu avant cinq mois; peut-être même, comme nous le disons en commençant, n'auront-elles pas lieu avant huit mois. Ce n'est donc pas le temps qui fera défaut pour se préparer à la lutte.

Les journaux allemands assurent que le fils de Napoléon III doit adresser prochainement un manifeste aux grandes puissances pour leur déclarer que l'Empire ne sera point rétabli par des coups d'Etat, mais par la légalité et la volonté nationale, seul moyen, pour la France, desortir de l'état précaire contre lequel elle se débat si péniblement.

Un aide-de-camp du roi Charles VII, qui était récemment en cour à Paris, vient de retourner en Espagne et m'a écrit du quartier royal le 22 juillet: « J'ai pu heureusement constater par moi-même que toutes ces nouvelles Alphonisistes sont fausses. S. M. est à Villa Bocana, à une lieue de Villa Franca. J'ai dîné avant hier avec Elle; me voilà de nouveau à mon poste. Dorregaray est en Catalogne, où il vient de recevoir de nouvelles et brèves armes pour ses troupes. »

La situation de Marines-Campos, attilé à Puyoerda par Savalls, paraît critique; son armée est en déroute à la fois par ce général et par Dorregaray. L'armée Alphonisiste se trouve aujourd'hui dans la même position que la nôtre du centre, le 3 courant, soit en face de deux armées ennemies.

Les Alphonisistes craignant de plus en plus pour Victoria, ont décidé de la fortifier solidement. Les juntes des provinces Basco-Navarraises ont envoyé des délégués à Tolosa pour soumettre au roi la question urgente de représailles.

On attribue le refus du ministère-régence de convoquer des Cortès, à la crainte de ne pas réunir, malgré la spécialité électorale du ministère Romero-Robledo, une majorité convenable. Lors du vote pour l'élection de don Amédée, don Alphonse n'obtint que deux voix.

Après l'adoption du procès-verbal et de quelques projets d'intérêt local, l'Assemblée reprend la discussion du projet de loi relatif aux élections des sénateurs.

Article 4 et le 1er paragraphe de l'article 5 sont adoptés. Sur le 2e paragraphe de l'article 5, M. Baraguon propose la rédaction suivante: « Tout membre du conseil municipal peut, etc. »

Une phrase additionnelle portant que le préfet peut demander l'annulation, s'il estime l'opération irrégulière, est également adoptée.

Sur l'article 14, M. Buffet, vice-président du conseil, demande que les candidats ne puissent être admis dans les réunions électorales pour la nomination des sénateurs.

M. Buffet ajoute que ces réunions peuvent avoir lieu jusqu'au jour même de l'élection.

Un aide-de-camp du roi Charles VII, qui était récemment en cour à Paris, vient de retourner en Espagne et m'a écrit du quartier royal le 22 juillet: « J'ai pu heureusement constater par moi-même que toutes ces nouvelles Alphonisistes sont fausses. S. M. est à Villa Bocana, à une lieue de Villa Franca. J'ai dîné avant hier avec Elle; me voilà de nouveau à mon poste. Dorregaray est en Catalogne, où il vient de recevoir de nouvelles et brèves armes pour ses troupes. »

La situation de Marines-Campos, attilé à Puyoerda par Savalls, paraît critique; son armée est en déroute à la fois par ce général et par Dorregaray. L'armée Alphonisiste se trouve aujourd'hui dans la même position que la nôtre du centre, le 3 courant, soit en face de deux armées ennemies.

Les Alphonisistes craignant de plus en plus pour Victoria, ont décidé de la fortifier solidement. Les juntes des provinces Basco-Navarraises ont envoyé des délégués à Tolosa pour soumettre au roi la question urgente de représailles.

On attribue le refus du ministère-régence de convoquer des Cortès, à la crainte de ne pas réunir, malgré la spécialité électorale du ministère Romero-Robledo, une majorité convenable. Lors du vote pour l'élection de don Amédée, don Alphonse n'obtint que deux voix.

Après l'adoption du procès-verbal et de quelques projets d'intérêt local, l'Assemblée reprend la discussion du projet de loi relatif aux élections des sénateurs.

Article 4 et le 1er paragraphe de l'article 5 sont adoptés. Sur le 2e paragraphe de l'article 5, M. Baraguon propose la rédaction suivante: « Tout membre du conseil municipal peut, etc. »

Une phrase additionnelle portant que le préfet peut demander l'annulation, s'il estime l'opération irrégulière, est également adoptée.

Sur l'article 14, M. Buffet, vice-président du conseil, demande que les candidats ne puissent être admis dans les réunions électorales pour la nomination des sénateurs.

M. Buffet ajoute que ces réunions peuvent avoir lieu jusqu'au jour même de l'élection.

M. Buffet, rapporteur, déclare que cette concession n'est pas suffisante et dit en outre que la commission n'admet pas l'exclusion des candidats, mais consent à ce qu'ils ne soient admis que sur la demande de 10 électeurs.

M. Buffet, rapporteur, déclare que cette concession n'est pas suffisante et dit en outre que la commission n'admet pas l'exclusion des candidats, mais consent à ce qu'ils ne soient admis que sur la demande de 10 électeurs.

M. Buffet, rapporteur, déclare que cette concession n'est pas suffisante et dit en outre que la commission n'admet pas l'exclusion des candidats, mais consent à ce qu'ils ne soient admis que sur la demande de 10 électeurs.

M. Buffet, rapporteur, déclare que cette concession n'est pas suffisante et dit en outre que la commission n'admet pas l'exclusion des candidats, mais consent à ce qu'ils ne soient admis que sur la demande de 10 électeurs.

M. Buffet répond que le gouvernement veut empêcher que des réunions politiques ne soient tenues sur tout l'étendue du territoire pendant la période des élections sénatoriales.

L'orateur du gouvernement demande le renvoi de l'article 14 à la commission.

M. Ernest Picard défend la rédaction proposée par la commission.

M. Buffet expose que la loi du 6 juin 1868 est trop large et que les candidats au Sénat sont généralement des hommes considérables qui n'ont pas besoin d'être interrogés.

L'orateur du gouvernement ajoute que M. Dufaure est de la même opinion. Il conclut au renvoi à la commission, que la commission accepte.

Sur l'article 15, M. Michel demande pour les délégués une indemnité de 1 fr. 25 par myriamètre.

M. Amédée Lefèvre-Pontalis combat l'indemnité et demande la suppression de l'article 15.

M. Christophle, rapporteur, demande que l'amendement de M. Michel soit renvoyé à la commission.

En l'absence de M. le ministre des finances, le renvoi est ordonné. Le projet de loi concernant les Messageries maritimes est mis à la suite de l'ordre du jour.

La séance est levée à 6 h.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Table with 2 columns: Société and Amount. Includes entries like 'Souscriptions reçues à la Mairie du 22 au 24 juillet', 'Produit d'une quête faite parmi les bouleurs de l'Hôtel du Nord et du Pré-Cathédral', etc.

La Semaine Religieuse consacre ce 11e notice nécrologique à M. l'abbé Roussaux, curé de Villers-en-Cauchies; le jeudi 8 juillet 1875, un funeste accident a privé le diocèse d'un prêtre dont il pouvait encore attendre de longs et utiles services.

qu'un accident est arrivé à mon père, le baron ne regrette pas même Tanguy de Coëtquen! Il s'enferme pour se réputer avec une joie orgueilleuse qu'il va devenir le maître d'une grande demeure...

— N'a-t-il point agi d'une façon hautaine en rassemblant toute la maison le soir même du jour où le marquis lui envoya la fatale lettre par laquelle il lui apprenait que, ne pouvant survivre à la perte de madame Blanche, il allait se donner la mort?... Tandis que notre cher marquis agonisait, ses frères, aussi coupables sans doute que ceux de Joseph, se partageaient ses dépouilles...

— Et pour éviter d'entendre mes cris, de voir couler mes larmes, ils m'interdisaient de paraître devant eux et de demander: « Qu'est devenu mon père? » — Oh! quand on souffre déjà comme je souffre, quand les appréhensions de votre âme vous mêlent au fait d'un malheur, c'est une injustice, une cruauté, un sacrilège!

— Calmez-vous, mignonne! pour Dieu, calmez-vous!

— Mon père! mon père! répéta Rosette au milieu de ses sanglots.

Elle s'interrompit brusquement, se leva toute droite, et regardant Nahon avec une résolution dont s'épouvanta la vieille femme:

— Je vais chez le baron, dit-elle: et

plaça son oreille contre la serrure et écouta si elle entendait quelque bruit. Il pouvait être huit heures, et jamais Simon ne se levait à une heure aussi tardive.

Une sorte de crainte vague traversa l'esprit de Rosette. Elle ne s'y arrêta pas, s'accusa de voir toute chose par leur côté pénible et rentra dans le petit salon.

Le clavecin était ouvert; elle s'assit devant l'instrument et passa ses mains sur les touches d'ivoire.

Mais il lui semblait que les notes prenaient des sons lugubres sous ses doigts nerveux, et, sans continuer l'air commencé elle s'assit dans l'embrasure d'une fenêtre et se mit à broder au tambour.

L'horloge du château sonna neuf heures, puis la demie.

L'inquiétude de Rosette s'accrut, et ne pouvant y résister, elle retourna vers la chambre de son père et de nouveau prêta l'oreille.

Un silence complet y régnait. Elle souleva le loquet, la porte résista.

Rosette se souvint qu'une entrée de cette chambre avait été ménagée dans un cabinet de toilette; elle traversa la salle à manger, gagna ce cabinet, et tourna le bouton d'une porte bâtarde donnant accès dans l'alcôve.

Un seul regard appris à Rosette que son père n'était pas rentré. Alors l'effroi le secoua des pieds à la tête; elle courut à la rencontre de Nahon, sa vieille servante.

— Sais-tu où est allé mon père hier? lui demanda-t-elle.

— Ma mignonne Rosette, il ne m'a pas dit de confiance.

— Peut-être a-t-il parlé à des gens de la maison? Va, cours, questionne, informe-toi... S'il s'était agi d'un voyage, il n'eût pas manqué de me prévenir.

La vieille Nahon disparut aussi vite que lui permettait ses faibles jambes; Rosette tomba sur son prie-Dieu.

— Sauve mon père! dit-elle; Dieu de bonté, sauve mon père!

Les larmes coupèrent sa voix, et la jeune fille demeura prosternée, en pleurs, jusqu'à ce que Nahon reparût.

— Les gens ne savent rien, dit-elle, rien!

— Le Seigneur nous garde d'un tel malheur!

— Va, Nahon, va, te dis-je! explique au valet de chambre du baron que je suis en proie à une mortelle inquiétude et que je sollicite un moment d'audience.

— Cependant, mignonne...

— Va, mais va donc! dit Rosette en prenant par les mains la vieille servante et en la conduisant jusqu'à la porte.

Nahon céda. Elle descendit l'escalier, traversa le jardin, et, une fois dans les appartements de Gaël, elle transmit à son valet de chambre la prière instante de la jeune fille.

Le domestique secoua la tête.

— Je ne vous refuserai rien, Nahon, dit-il, parce que vous êtes une brave femme et que mademoiselle Rosette est un ange du bon Dieu... Mais la maison est à l'orage, comme le ciel... Le baron de Vaurufier tremble la fièvre, et le comte Florent est morne comme la porte verrouillée d'une prison... Je ne sais point si c'est la nouvelle de la mort du marquis Tanguy de Coëtquen qui les absorbe de cette façon, mais à les voir on dirait que le remords se mêle à leur douleur.

— Pouvez-vous dire ces choses, Resol?

— Le Seigneur nous garde d'un tel malheur!

— Va, Nahon, va, te dis-je! explique au valet de chambre du baron que je suis en proie à une mortelle inquiétude et que je sollicite un moment d'audience.

— Cependant, mignonne...

— Va, mais va donc! dit Rosette en prenant par les mains la vieille servante et en la conduisant jusqu'à la porte.

Nahon céda. Elle descendit l'escalier, traversa le jardin, et, une fois dans les appartements de Gaël, elle transmit à son valet de chambre la prière instante de la jeune fille.

Le domestique secoua la tête.

— Je ne vous refuserai rien, Nahon, dit-il, parce que vous êtes une brave femme et que mademoiselle Rosette est un ange du bon Dieu... Mais la maison est à l'orage, comme le ciel... Le baron de Vaurufier tremble la fièvre, et le comte Florent est morne comme la porte verrouillée d'une prison... Je ne sais point si c'est la nouvelle de la mort du marquis Tanguy de Coëtquen qui les absorbe de cette façon, mais à les voir on dirait que le remords se mêle à leur douleur.

— Pouvez-vous dire ces choses, Resol?

— Le Seigneur nous garde d'un tel malheur!

— Va, Nahon, va, te dis-je! explique au valet de chambre du baron que je suis en proie à une mortelle inquiétude et que je sollicite un moment d'audience.

— Cependant, mignonne...

— Va, mais va donc! dit Rosette en prenant par les mains la vieille servante et en la conduisant jusqu'à la porte.

Nahon céda. Elle descendit l'escalier, traversa le jardin, et, une fois dans les appartements de Gaël, elle transmit à son valet de chambre la prière instante de la jeune fille.

Le domestique secoua la tête.

— Je ne vous refuserai rien, Nahon, dit-il, parce que vous êtes une brave femme et que mademoiselle Rosette est un ange du bon Dieu... Mais la maison est à l'orage, comme le ciel... Le baron de Vaurufier tremble la fièvre, et le comte Florent est morne comme la porte verrouillée d'une prison... Je ne sais point si c'est la nouvelle de la mort du marquis Tanguy de Coëtquen qui les absorbe de cette façon, mais à les voir on dirait que le remords se mêle à leur douleur.

— Pouvez-vous dire ces choses, Resol?

Feuilleton du Journal de Roubaix du 26 JUILLET 1875.

— 71 —

PATIRA PAR RAOUL DE NAVERY XXII. — ROSETTE (Suite).

Florent regarda fixement Gaël. Le choc de leurs prunelles fut terrible.

Gaël accusait, Florent avouait; le premier acceptait par son silence sa part de complicité!

Presque aussitôt tous deux se séparèrent: Gaël essaya de dormir, Florent lut pendant une partie de la nuit un livre sur lequel il ne parvint pas à fixer son esprit. Il entendait sans cesse un bruit, celui d'un couteau faisant crier la chair d'un homme...

Rosette, accoutumée aux longues absences de son père, et sachant que le service des messieurs de Coëtquen le retiendrait assez tard à Dinan, se coucha à l'heure accoutumée. Le fracas de l'orage ne la réveilla point; le lendemain seulement elle se sentait énermée.

La jeune fille alla sur la pointe du pied jusqu'à la porte de son père; elle